



HAL
open science

Licence professionnelle Conception et management en éclairage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conception et management en éclairage. 2015, Université Jean Moulin Lyon 3. hceres-02038820

HAL Id: hceres-02038820

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038820v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Conception et management en éclairage

- Université Jean Moulin Lyon 3

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences économiques - Gestion

Établissement déposant : Université Jean Moulin Lyon 3

Établissement(s) cohabilité(s) : /

L'objectif de la licence professionnelle (LP) *Conception et management en éclairage*, ouverte en 2001, est de former des étudiants provenant de filière techniques à des compétences en éclairage pour occuper des emplois sur la filière (bureaux d'études, fabricants, installateurs, distributeurs, etc.). Cette formation fait partie du groupe des LP proposées par l'institut d'administration des entreprises (IAE) de l'Université Jean Moulin Lyon 3. La formation s'effectue principalement en alternance par apprentissage.

Avis du comité d'experts

La formation est équilibrée avec une architecture en deux semestres pour 692 heures (projet tuteuré compris). La maquette comporte une unité d'enseignement (UE) de mise à niveau pour 17 % du volume total, 54 % d'enseignements professionnels de cœur de métier, 17 % en management et environnement et 8,5 % en normes et sécurité. Les métiers auxquels prépare la LP sont bien identifiés ; la structure et le contenu de la formation sont conçus pour répondre à l'objectif d'insertion professionnelle. La maquette est conforme à l'arrêté de 1999 relatif aux LP, sauf en ce qui concerne la partie en entreprise et le projet tuteuré qui représentent chacun deux UE réparties sur les deux semestres de la formation.

Il s'agit d'une formation très spécifique à la filière éclairage. Elle se déroule à l'IAE de l'université qui gère un portefeuille de 10 LP en alternance. La formation est à dominante scientifique, le domaine est « électricité et électronique », mais elle est présentée au sein d'un champ *Sciences économiques - Gestion*. L'université est certes essentiellement tertiaire, mais les champs ont été définis sur le grand site Lyon-Saint-Etienne. L'appartenance *a priori* discutable au champ n'est pas explicitée. L'environnement économique proche comprend un cluster « Lumière ». Ce cluster est cité de façon anecdotique comme entretenant des liens avec la formation mais ce point n'est pas développé ; ce qui est regrettable. En règle générale, l'environnement économique n'est pas explicité.

L'équipe pédagogique comprend des enseignants-chercheurs de l'établissement dont deux professeurs, quelques vacataires venant de lycées et une vingtaine de professionnels. Il n'y a pas de tableau de synthèse de l'équipe pédagogique mais une liste de tous les intervenants. De cette liste, on déduit que les enseignants-chercheurs n'interviennent que sur 65 heures d'enseignement hors projet et tutorat, soit autour de 10 % des enseignements en présentiel. C'est la seule participation des enseignants de l'établissement à la formation, le reste étant assuré par des vacataires. Aucun enseignant de l'établissement n'est du domaine scientifique dominant de la formation puisque les deux professeurs relèvent de la section 23 (géographie physique, humaine, économique et régionale) et les sept maîtres de conférences de la section 06 (sciences de gestion).

Le pilotage de la formation est assuré par deux réunions annuelles du comité de pilotage en relation avec le centre de formation d'apprentis (CFA). Le suivi de l'acquisition des compétences se fait via un carnet de liaison électronique. Les effectifs sur les cinq dernières années évoluent entre 18 et 14 étudiants. Parmi ces étudiants, un ou deux chaque année relèvent du régime de la formation continue, tous les autres étudiants sont en alternance par apprentissage, hormis un contrat de professionnalisation durant l'année 2013/2014. Les étudiants viennent en majorité de brevets de technicien supérieur puis, à part égale de diplômes universitaire de technologie et d'autres formations (non explicitées). Il n'y a pas d'information sur le nombre de candidats. La réussite est très bonne entre 93 % et 100 %. La formation a développé depuis cinq ans un partenariat avec des universités allemandes à Berlin, Leipzig et Wismar qui donne lieu à des échanges d'étudiants et d'enseignants.

La partie « insertion » est plus problématique dans sa présentation. Le rapport parle d'enquêtes internes menées par le responsable du diplôme de l'IAE à la date de soutenance puis, six mois plus tard à la remise des diplômes ainsi que d'une enquête de l'université à 27 mois. Aucun des résultats des enquêtes internes n'est présenté, pas plus que leur méthodologie. Pour les cinq dernières années, on ne dispose donc réellement que des seules données des enquêtes nationales pour les diplômés de 2009 et 2010, et sans précision sur la nature des emplois ; ce qui est trop peu pour faire une évaluation raisonnable de l'insertion pour ce diplôme. Sur ces deux années, on note cependant un très bon taux de réponse d'environ 90 % et une très bonne insertion professionnelle autour de 85 % ainsi qu'un taux de poursuite d'étude inférieur à 10 % (pourcentage calculé à partir des données brutes présentées). Ces chiffres se situent tout à fait dans les cibles des LP.

Plus généralement, le rapport fourni manque souvent d'éléments objectifs permettant une évaluation pertinente.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Il n'y a pas d'activité de recherche en lien spécifique avec cette formation. Les enseignants-chercheurs interviennent dans la formation mais plus de la moitié sur des actions de tutorat ou de projet tuteuré. La part des universitaires dans les enseignements thématiques est faible (autour de 10 %).
Place de la professionnalisation	La formation est clairement orientée professionnalisation, par la pratique de l'alternance, de deux réunions d'un conseil de gestion organisées avec le CFA réunissant l'équipe pédagogique et les tuteurs entreprises. Néanmoins, il ne semble pas y avoir de conseil de perfectionnement tel qu'obligatoire dans le cadre de l'apprentissage, et comportant des représentants des étudiants. La place laissée aux professionnels dans l'enseignement est grande et représente environ 65 % des enseignements. L'alternance permet une acquisition progressive des compétences contrôlées par un carnet de liaison dématérialisé.
Place des projets et stages	Les projets ont une place importante. Conformément aux attentes pour la LP, le projet représente au moins 25 % du total de la formation. Il apparaît dans la maquette sous le nom de « mise en lumière » mais aucun paragraphe descriptif ne lui est consacré dans le dossier fourni, ce qui est regrettable puisqu'il s'agit vraisemblablement d'une action de professionnalisation majeure et originale de la formation. Seule est évoquée une possibilité de projet de mise en lumière franco-allemand comportant un séjour en Allemagne. Le projet apparaît dans deux UE (une par semestre), ce qui n'est pas conforme à l'arrêté de 1999. Le stage est quant à lui réalisé sous forme d'alternance de 15 jours sous contrat d'apprentissage avec suivi par un maître d'apprentissage et un tuteur enseignant. Le carnet de liaison est dématérialisé. Comme pour le projet, la partie « expérience en entreprise » est évaluée sur deux UE ; ce qui ne semble pas réglementaire.
Place de l'international	C'est un des atouts de cette formation qui a établi depuis cinq ans un partenariat franco-allemand avec plusieurs universités : Berlin, Leipzig et Wismar. Ce partenariat donne lieu à des échanges d'étudiants et d'enseignants. La formation accueille des apprentis étrangers (de et hors de l'Union européenne) ; ce qui est remarquable à ce niveau de qualification, même si les informations quantitatives sont manquantes.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La formation recrute entre 15 et 20 étudiants, majoritairement apprentis (mais le contrat de professionnalisation est possible) chaque année, y compris un ou deux étudiants relevant de la formation continue. Le nombre de candidats n'est pas précisé. Les candidats doivent présenter un score au test message conformément à la pratique de l'IAE. La quasi-totalité des candidats est ensuite convoquée à un entretien. Il n'y a pas de dispositif d'aide à la réussite formalisé hors suivi de l'apprenti par un tuteur. Un dispositif de préparation à l'accès aux LP de l'IAE pour le parcours <i>Management et économie appliquée</i> (MEA) de la licence de gestion ainsi que pour la licence <i>Administration économique et sociale</i> (AES) est décrit mais ne concerne pas la spécialité concernée qui ne cite aucun étudiant en provenance des licences de l'université.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements sont en présentiel. Un module d'enseignement est dédié aux logiciels propres à l'éclairagisme. Le carnet de liaison est dématérialisé (livret électronique de l'apprenti, LEA). Les étudiants ont accès à un espace numérique de travail (ENT) mis en place par l'université. Elle propose aussi des formations aux enseignants pour développer leurs enseignements via la plateforme moodle, mais cette plateforme ne semble pas utilisée dans le cadre de la formation.

Evaluation des étudiants	Le dossier n'est pas précis. Il évoque que 30 % des cours sont évalués en contrôle continu et les cours les plus importants (lesquels ?) en contrôle continu et examen terminal. Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas jointes.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi se fait dans le cadre de l'alternance avec un double suivi de l'apprenti par un maître d'apprentissage et un tuteur enseignant. L'outil de suivi est le carnet de liaison dématérialisé (LEA). Trois rendez-vous sont programmés dans l'année entre le tuteur, le maître d'apprentissage et l'apprenti ; ce qui est très satisfaisant.
Suivi des diplômés	<p>Les procédures en cours sont perfectibles. Deux enquêtes sont réputées menées par l'IAE lors de la soutenance puis, à six mois sans qu'aucun résultat ne soit évoqué. Des telles enquêtes sont également menées par le responsable de formation sans plus d'information. L'université a mis en place une enquête à 27 mois, dont les résultats sont cités en annexe. Le délai ne permet pas d'avoir d'information pour les trois dernières promotions, ce qui fait d'autant plus regretter l'absence de présentation de résultat d'enquête interne.</p> <p>L'enquête citée ne calcule pas d'indicateur, mais propose les résultats bruts en nombre d'étudiants. Il n'y a pas d'information sur les types d'emplois et les salaires.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de gestion se réunit deux fois par an en partenariat avec le CFA. Ce conseil réunit l'équipe pédagogique du diplôme et les tuteurs d'entreprise des étudiants. Néanmoins, il ne semble pas y avoir de conseil de perfectionnement tel que prévu dans le cadre de l'apprentissage, et comportant des représentants des étudiants.</p> <p>L'IAE a mis en place depuis 2013 un dispositif d'audit interne qui permettra d'autoévaluer régulièrement ses formations. Une telle démarche d'autoévaluation en sept items est jointe au dossier.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une formation très professionnalisante, rodée, préparant à des métiers bien identifiés.
- Une formation en alternance par apprentissage.
- Le partenariat franco-allemand.

Points faibles :

- Le dossier d'évaluation est mal rédigé, laissant sans explications beaucoup de points qui auraient certainement valorisé la formation, en particulier des résultats d'insertion exploitables sur les dernières années avec des informations sur les emplois obtenus.
- Les partenariats avec les professionnels ne semblent pas formalisés alors qu'il semble exister une relation avec le Cluster « lumière ».
- Il y a peu d'interventions directes d'enseignants-chercheurs dans la formation.

Conclusions :

Cette formation, qui fonctionne avec succès depuis plus de dix ans, aurait sans doute gagné à un dossier d'évaluation mieux rédigé, tenant mieux compte des contraintes de l'évaluation et à être positionnée dans un champ plus adéquat.

Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une formation en apprentissage sur une filière clairement identifiée et dont l'aspect professionnalisant et l'insertion professionnelle font peu de doutes.

Observations de l'établissement

IDENTIFICATION DE LA FORMATION :	Licence Professionnelle Electricité et Electronique Conception et management en éclairage
<p>COMMENTAIRES :</p> <p><u>Partenariats professionnels :</u></p> <p>La relation avec le Cluster Lumière est effective à plusieurs niveaux. Les étudiants apprentis sont invités lorsque cela est possible aux « soirées thématiques » organisées par le Cluster à l'intention de ses membres, comme par exemple pour la présentation du « show-room » du Mat Electrique. Plusieurs étudiants accompagnés du responsable pédagogique sont présents lors de l'assemblée générale du Cluster. Le responsable pédagogique de la formation est actif à deux niveaux avec le Cluster :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commission formation : organisation de manifestations dans le cadre de l'année internationale de la lumière 2015, réflexions sur la formation et les métiers de la lumière, etc. - Réflexions avec le comité de pilotage du Cluster sur le rôle du Cluster, ses apports pour les membres et l'évolution de son modèle économique. <p>Les liens avec la filière s'effectuent par ailleurs sous la forme de visites d'entreprises (OLAC Philips, Sonepar, We-ef, ...), de séances de travaux dirigés sur des sites « remarquables » tels PISEO (http://www.piseo.fr/). La licence professionnelle est également active sur le salon Lumiville (stand), dans le cadre des événements Fête des Lumières de la Ville de Lyon (conception et mise en œuvre de projets) et du réseau LUCI (http://www.luciassociation.org/).</p> <p><u>Professionalisation et insertion professionnelle :</u></p> <p>Chaque année, le nombre de candidats postulant à cette Licence Professionnelle s'élève à quarante environ.</p> <p>S'agissant de la « place de la professionnalisation », un représentant de la promotion participe au conseil de perfectionnement réunissant les enseignants, les vacataires, les maîtres d'apprentissage et les représentants de la filière.</p> <p>Relativement à la « place des projets et stages », il n'y a pas de stage, la formation étant sous forme de contrat d'apprentissage. Le projet porte à la fois sur la réflexion et la conception relatives à une mise en lumière, puis la mise en lumière effective des dits projets, dans le cadre du programme officiel de la Fête des Lumières de la Ville de Lyon.</p> <p>S'agissant de l'insertion professionnelle, les données les plus récentes, recueillies lors de la remise des diplômes, concernent la promotion 2013-2014. Sur les quatorze étudiants diplômés (100 %), onze exercent une activité professionnelle dans la filière éclairage, un (de nationalité suisse) réalise son service civil, un poursuit ses études (école d'ingénieur en apprentissage) et enfin un (bien qu'occupant des emplois « alimentaires ») est en recherche active d'emplois dans la filière éclairage. Ces chiffres paraissent tout à fait révélateurs des perspectives offertes aux apprentis diplômés issus de la formation. Les emplois peuvent être de type : concepteur lumière junior, chargé d'affaires, technicien de bureau d'études par exemple.</p>	

¹ Les étudiants ont pu participer à des conférences organisées par LUCI, que ce soit à Lyon ou à Leipzig (ville membre du réseau LUCI) lors des échanges franco-allemands.

Liens avec la recherche :

Pour la partie Recherche, le rapport mentionne qu'il n'y a « pas d'activité recherche en lien spécifique avec cette formation ». Il faut cependant noter que le responsable pédagogique de la formation a une activité de recherche effective (section 06) et n'hésite pas à investir la filière éclairage comme terrain de recherche².

Manufacture des Tabacs

6 cours Albert Thomas
BP 8242
69355 LYON CEDEX 08

Tél. +33 (0)4 78 78 78 78

Fax +33 (0)4 78 78 74 12

www.univ-lyon3.fr

² avec S. GEINDRE, (2015), « Intermédiation et clusterisation », in C. PARDO, G. PACHE (Dir.), Commerce de gros, commerce inter-entreprises. Les enjeux de l'intermédiation, Editions EMS, pp. 145-156.

avec S. GEINDRE, (2013), « Le pôle de compétitivité : un courtier de connaissances pour les PME membres ? », in T. LEVY-TADJINE, Z. SU (Dir.), Entrepreneuriat, PME durables et réseaux sociaux, L'harmattan, pp. 323-334.

avec S. GEINDRE, (2015), « Capital social, théorie des réseaux sociaux et recherche en PME », Revue internationale PME, Vol. 28, N° 1.